

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC)

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) est le regroupement national des groupes de chômeurs auquel nous sommes affiliés. Les groupes membres du CNC ont chacun une longue et solide expérience en matière de défense des droits des travailleurs et travailleuses en chômage, en plus de posséder un enracinement certain dans leur communauté, et une capacité importante en termes d'action politique. Le CNC est le prolongement organisé de la volonté et de l'expérience de ses groupes membres.

Le CNC croit sincèrement qu'il faut refonder la loi de l'assurance-emploi afin d'accorder une vraie protection, en cas de chômage, à tous les travailleurs. Pour arriver à cela, il faudra créer un rapport de force suffisamment important pour faire reculer ceux qui légifèrent sur cette question et qui ont le pouvoir d'apporter les modifications demandées. La stratégie du CNC est la suivante : nous cherchons à bâtir des majorités sociales et politiques qui deviendront les leviers de ces changements.

En ce sens, le CNC œuvre donc à bâtir les alliances nécessaires avec d'autres secteurs de la société afin d'élargir les bases de ce combat. Ainsi, la forme la plus avancée de ce travail est sans aucun doute la Coalition nationale des Sans-Chemise qui regroupe les grandes organisations syndicales, avec le CNC comme coordonnateur. Les Sans-Chemise ont organisé quatre campagnes d'opinion publique : l'une en 2004 (« Qui a volé l'argent des chômeurs? Moi, je ne vote

pas pour ça! »); une autre en 2005-2006 (« L'assurance-chômage c'est fait pour protéger le monde. Fini le détournement de la caisse! »), en 2008 (« 57 milliards de surplus... rien pour les chômeurs. Nos votes vont parler! ») et au printemps 2009 lors d'une campagne d'adhésion des municipalités québécoises à une déclaration réclamant des améliorations à ce régime. Présentement, nous préparons la prochaine...

En octobre 2006, le CNC organisait la Marche des chômeurs, de Montréal à Ottawa, pour revendiquer un véritable régime d'assurance-emploi. Les groupes du Conseil national des chômeurs et chômeuses se sont donnés des outils de travail communs et cherchent constamment à les améliorer afin d'augmenter leur capacité à défendre les droits du monde en chômage.

Solidairement,

Le Comité de coordination du CNC

354, ave. des Pins Ouest, Montréal (Qc), H2W 1S1

Tél. : **514-933-3764** **cnc@lecnc.com** **www.lecnc.com**

Déclaration de principes du CNC

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC) est l'expression et la force organisées du rassemblement de groupes œuvrant à la défense et à la promotion des droits des chômeurs et chômeuses, et plus largement des travailleurs et travailleuses avec ou sans emploi. Le fondement de son activité et de son action vise la mise en place d'un régime d'assurance-chômage juste et d'accès universel, assurant à chacun et à chacune respect et dignité par l'obtention d'un revenu de remplacement lors d'une période de chômage.

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses croit aux valeurs essentielles du partage et de la solidarité. En ce sens, il considère que les biens et les richesses produits par la société doivent être mis au service de la communauté, assurant à chacun et à chacune une vie reposant, entre autres, sur un accès inaliénable aux soins de santé, à l'éducation et au logement, et sur le droit au travail.

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses croit que le bon fonctionnement de notre société doit s'appuyer sur une vision du développement durable, respectueux de ses populations et de l'environnement, et articulé dans son ensemble, et dans toutes ses sphères, sur la démocratie et le respect des différences.

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses est un réseau autonome d'action, d'éducation et de sensibilisation qui repose sur la volonté commune de groupes autonomes. Indépendant, tout comme ses groupes membres, de toute idéologie, organisation, parti politique ou lieu de pouvoir institutionnel, le Conseil national des chômeurs et chômeuses est libre de ses choix. Sa cause est celle de la justice et de l'équité ; ses valeurs sont celles de la démocratie, du partage et de la solidarité ; sa volonté est imperturbable.

Le Conseil national des chômeurs et chômeuses s'inscrit donc dans un projet de transformation sociale. En ce sens, il tissera des liens et développera des alliances, se voulant les plus larges possibles, avec d'autres acteurs de la société qui recherchent les mêmes fins.